

Commune de SMARVES

Terrain cadastré : lieu-dit "La Grotte Saint-Felix", section AT n°355

Lotissement "SAINT FELIX"

Permis d'aménager n°PA 086 263 16 A0001 en date du 7 décembre 2016

Modificatif n°PA 086 263 16 A0001 M01 déposé en mairie en date du 5 mars 2018

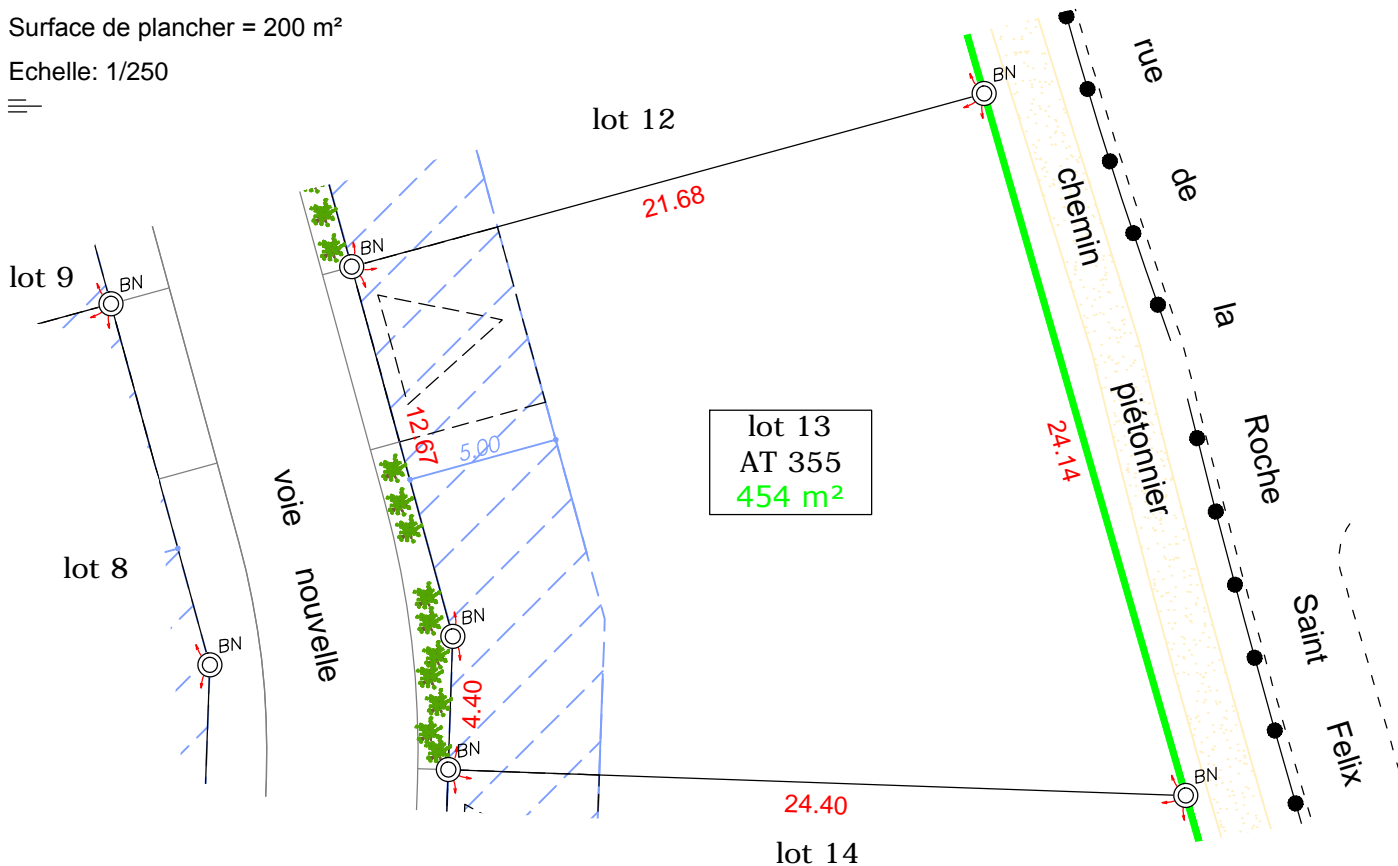


PLAN DE VENTE DU LOT 13

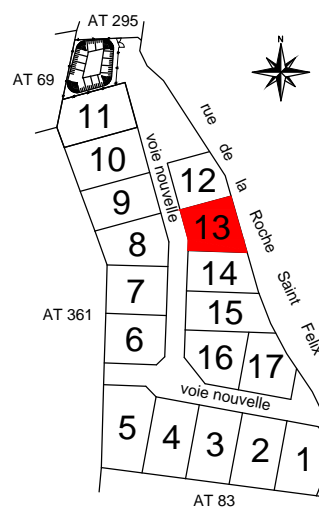


Surface de plancher = 200 m²

Echelle: 1/250



PLAN DE SITUATION :



LEGENDE

- Borne nouvelle
- Limite définie selon le plan de bornage dressé le 16/03/2010 par la SCP GUICHARD - De GROMARD, société de géomètre-expert foncier à POITIERS (archive n°05.05.28)
- Accès privatif 6mx5m imposé non clos sur voie
- Arbre, arbuste à planter
- Zone non constructible

Notas : Découpage des lots, tracé des accès imposés et des zones non constructibles à partir du fichier informatique (15025 plan modif PA.dwg) transmis par le B.E.T. PLAN URBA SERVICES. Les contraintes architecturales et les servitudes sont mentionnées dans le règlement, sur le plan de composition du lotissement et sur le schéma des contraintes urbaines. Les distances sont mesurées à l'horizontale.

Dossier : 817108 -TE / MB

Date : 11 avril 2018

SELARL BRANLY-LACAZE
12 rue Eugène Chevreul - ZI République II
86000 Poitiers
Tel : 05-49-41-23-11
poitiers@branly-lacaze.com

